



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 06/05/2021

Votre annonce n°21-58534 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **85**
Annonce No **21-58534**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Syndicat Trivalis.
Correspondant : M. le président de Trivalis, 31 rue de l'atlantique - cS 30605 85015 La Roche-sur-Yon, tél. : (+33)2-51-45-14-51,
courriel : contact@trivalis.fr adresse internet : <http://www.trivalis.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement.

Objet du marché : travaux d'aménagement des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (Isdnd) des Pineaux.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45112500

Objets supplémentaires : 45261420
45232451.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : FRG05.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent appel d'offres, tous lots confondus, concerne l'aménagement des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10 de l'isdnd des Pineaux
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les principales opérations à réaliser sont les suivantes :
- travaux préparatoires : démantèlement de la plateforme de stockage des bennes de déchèterie, déplacement des stocks de matériaux existants, défrichage, réalisation de 4 forages horizontaux dirigés en traversée de digue périphérique, gestion des effluents, etc.
- terrassement en déblais des matériaux existants au droit des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10, passage de réseaux enterrés, etc.
- mise en œuvre du drainage des eaux de subsurface
- mise en œuvre d'une étanchéité passive sur le fond, les flancs et les diguettes de séparation des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- mise en œuvre d'une étanchéité active sur le fond, les flancs et les diguettes de séparation des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10 (géotextile bentonitique, géotextile antipoinçonnant, géomembrane et géotextile antipoinçonnant)
- mise en œuvre d'une couche drainante dans le fond des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- mise en œuvre de pistes d'exploitation
- réalisation de fossés de récupération des eaux pluviales
- remise en état et engazonnement.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du CCP, le lot n° 1 est passé sous la forme d'un marché à tranches. Le lot n° 1 comporte deux (2) tranches optionnelles comprenant l'exécution des prestations suivantes :

- tranche optionnelle n° 1 (To1) : Fourniture de bentonite et traitement des matériaux argileux du site à 1%

- tranche optionnelle n° 2 (To2) : Fourniture de bentonite et traitement des matériaux argileux du site à 2%.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 23 août 2021.

Cautionnement et garanties exigés : le marché prévoit le versement d'une avance au profit du titulaire conformément aux articles R.2191-3 et R.2191-4 du Code de la

Commande publique et suivant les modalités définies à l'article 24.1 du CCAP, sauf si le titulaire le refuse. Le versement de l'avance sera conditionné par la constitution d'une garantie à première demande portant sur le remboursement du montant intégral de l'avance à considérer. L'acheteur n'accepte pas que la garantie à première demande soit remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Une retenue de garantie de 5 % sera prélevée sur chaque acompte payé conformément aux dispositions de l'article R.2191-33 du Code de la Commande Publique et aux dispositions de l'article 24.6 du CCAP.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement assuré par les ressources propres de Trivalis.

Paiement par virement administratif à 30 jours, sur demande de paiement, établie en fonction des prestations réalisées.

Il sera fait application des dispositions prévues aux articles R.2191-1 à R.2191-31 du Code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : peut soumissionner au présent marché, un opérateur économique seul ou un groupement d'opérateurs économiques. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Dans le cadre d'un groupement d'opérateurs économiques, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement dans le cadre du présent marché. Il est rappelé que si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. L'appréciation des capacités d'un groupement d'opérateurs économiques est globale. Il n'est pas

exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail

- au titre de son aptitude à exercer l'activité professionnelle : preuve de son inscription sur un registre professionnel.

Capacité économique et financière - références requises : le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- déclaration concernant son chiffre d'affaires global portant sur les 3 derniers exercices disponibles, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

- preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents;

Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- liste des travaux exécutés au cours des cinq (5) dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années

- description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 juin 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-M186.

Renseignements complémentaires : procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1^o du Code de la Commande Publique). Les communications et échanges d'information seront effectués exclusivement par voie électronique suivant les dispositions prévues à l'article 3 du RC. Pour ce faire, le candidat devra indiquer sur le site une adresse électronique valide et à jour. Pour chaque lot la durée du marché court à compter de la date de notification adressée par l'acheteur au titulaire via le profil d'acheteur du syndicat, jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement. La date prévisionnelle de notification est fixée au 26 juillet 2021.

Les dispositions relatives à la visite du site qui se déroulera le 20 mai 2021 à 10h30, figurent à l'article 10 du règlement de la consultation.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Pour chaque lot, l'acheteur pourra négocier suivant les conditions définies à l'article 11 du RC. Toutefois, conformément à l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, sur la base des offres initiales, sans négociation.

Pour rendre applicable les dispositions du premier alinéa de l'article L.55115 du code de justice administrative, l'acheteur publiera au Journal Officiel de l'union Européenne, un avis d'intention de conclure le marché. Un délai de onze jours sera respecté entre la date de publication de cet avis et la date de signature du marché. D'autre part, à compter de la notification du marché et pour rendre applicable le " recours tropic ", un avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sera publié dans l'organe qui a assuré la publicité.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont mis à disposition des candidats gratuitement à l'adresse <http://www.marches-securises.fr> sous l'annonce Trivalis_85_20210429w2_01. Pour obtenir tous renseignements complémentaires sur le DCE, le candidat devra faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres (DLro) une demande écrite à Trivalis via la plateforme de dématérialisation <http://www.marches-securises.fr>. Les renseignements complémentaires, y compris les modifications de détail du DCE, sont transmis aux candidats au plus tard 6 jours avant la DLRO.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidats transmettent leurs candidatures et leurs offres exclusivement par voie électronique à l'adresse <http://www.marches-securises.fr> sous l'annonce Trivalis_85_20210429w2_01. Aucune offre déposée par voie papier ne sera acceptée. Les conditions sont détaillées à l'article 8 du règlement de la consultation (RC). Les candidats peuvent faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde peut être transmise à l'acheteur sur support papier ou sur support physique électronique. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli comportant la mention " copie de sauvegarde".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île gloriette - cS 24111 44041 Nantes Cedex,

tél. : (+33) 2-40-99-46-00, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, télécopieur : (+33) 2-40-99-46-58 adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 22 mail Pablo Picasso - B.P. 24209 44042 Nantes Cedex 1, tél. : (+33) 2-53-46-79-83, courriel : paysdl.ccira@direct.gouv.fr, télécopieur : (+33) 2-53-46-79-79 adresse internet : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivants)

- référé contractuel (CJA, art. L.551-13 et suivants)

- recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Mots descripteurs : Drainage, Etanchéité, Terrassement.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - terrassements, VRD et travaux annexes.

Les travaux du lot 1 comprennent les prestations suivantes :

- le démantèlement de la plateforme actuelle de stockage des bennes de déchèterie
- le déplacement des stocks de matériaux existants au droit des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- la fourniture d'argiles d'apport extérieur pour la réalisation de l'étanchéité passive
- les terrassements en déblais / remblais pour la création des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- la création de réseaux souterrains, de regards et d'une chambre à vannes pour la gestion des effluents liquides
- la mise en œuvre de l'étanchéité passive en fond des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10, ainsi que sur le flanc du casier Cb9
- la mise en œuvre de l'étanchéité passive sur les diguettes de séparation existantes et à créer
- la réalisation de pistes d'exploitation et la gestion des eaux pluviales
- quelques travaux préparatoires et annexes (défrichage, forages horizontaux dirigés en traversée de digue périphérique, équipement d'un poste de refoulement, engazonnement, etc.)

Informations complémentaires : le délai global d'exécution du lot 1 comprend :

- une période de préparation d'une durée maximum de 4 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre
- un délai maximum d'exécution des travaux de 12 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre.

C.P.V. - Objet principal : 45112500.

Mots descripteurs : Terrassement

Lot(s) 2. - étanchéité et collecte des lixiviats / du biogaz.

Les travaux du lot 2 comprennent les prestations suivantes :

- la fourniture et la mise en œuvre d'un géosynthétique bentonitique sur le flanc de la digue périphérique en complément de l'étanchéité passive
- la fourniture et la mise en œuvre de l'étanchéité active des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- la fourniture et la mise en œuvre des éléments de collecte des effluents des casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10
- des travaux d'étanchéité annexes (bouchonnage, bavettes, reprise de diguettes, etc.)

Informations complémentaires : le délai global d'exécution du lot 2 comprend :

- une période de préparation d'une durée maximum de 4 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre
- un délai maximum d'exécution des travaux de 4 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre.

C.P.V. - Objet principal : 45261420.

Mots descripteurs : Etanchéité

Lot(s) 3. - couche drainante.

Les travaux du lot 3 comprennent les prestations suivantes :

- la fourniture et la mise en œuvre d'une couche de matériaux drainants dans les casiers bioréacteurs Cb9 et Cb10

Informations complémentaires : le délai global d'exécution du lot 3 comprend :

- une période de préparation d'une durée maximum de 4 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre
- un délai maximum d'exécution des travaux de 2 semaines à compter de la date prescrite sur l'ordre de service notifié au titulaire par le maître d'œuvre.

C.P.V. - Objet principal : 45232451.

Mots descripteurs : Drainage

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : ADM

Numéro d'engagement juridique : 2021-M186

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 25850296200040

Libellé de la facture : Syndicat Trivalis 31 rue de l'Atlantique CS 30605 85015 La Roche-sur-Yon

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 8 juin 2021

Objet de l'avis : travaux d'aménagement des casiers bioréacteurs cb9 et cb10 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (isdnd) des pineaux

Nom de l'organisme : Syndicat Trivalis

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4056650



> Informations légales